QUESTIONNAIRES DU MAIRE DE BONOUA

BONJOUR MONSIEUR LE PREMIER MAGISTRAT

- 1) Présentez-vous?
- 2) Donnez-nous la particularité de la différence de votre politique de la commune aux autres de la Côte d'Ivoire ? Parlez-nous de la circonscription de Bonoua, son histoire et la succession des différents maires jusqu'à vous ?
- 3) Parlez-nous de la situation géographique, la superficie, les limites, le nombre de quartiers, de villages dans votre politique de développement durable?
- 4) Parlez-nous de votre population, ce que vous avez déjà fait, ce qu'elle attend de vous et ce que vous ne pourriez pas faire pour elle ?
- 5) Parlez-nous des activités économiques de votre commune et est-ce que les portes sont ouvertes pour faciliter l'investissement ivoirien privé, public, et celle des étrangers dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'élevage, etc...?
- 6) Parlez-nous de votre politique d'infrastructures et d'équipements sociaux vétustes de l'entreprise des Abouré Ehivé à ce jours, le réseau routier, la communication, l'adduction d'eau, l'électricité, les équipements sociaux, établissements, établissements sanitaires à relever, le niveau de soin médical, le centre culturel, son film institutionnel de vos valeurs et à tous les touristiques de la ville.
- 7) L'État français pense restituer des biens culturels, de notre patrimoine et celle de la colonisation dans les musées de l'Occident. Qu'avez-vous prévu pour les accueillir dans votre musée du parcs de la forêt sacré Omploussou de Bonoua ?
- 8) Quelle est la dynamique des organes municipaux de votre Mairie, film de présentation de vos prestations de services à communiquer aux populations ou concrètement qu'est-ce qu'on peut faire à la Mairie de Bonoua?
- 9) Quels sont les services municipaux existants et non existants ?
- 10) La ville de Bonoua a accueilli la 43ème édition du POPO-Carnaval du 1er Avril au 14 Avril 2024 qui est l'une des fêtes de génération de 1972 à ce jour. Votre bilan d'investissement et bénéfice obtenu du carnaval. On a vu la promotion de bière de marque ivoirienne. Comment pensez-vous faire avec le comité scientifique arebo et le commissariat général pour le protéger au Burida, à l'OIPI, à l'OAPI, pour mieux vendre à tous les touristiques dans les chancelleries de nos ambassades ivoiriennes à l'étranger ? Votre gouvernance communale du programme d'investissement de votre magistrature à ce jour, des activités, sportives, réceptifs hôteliers et autres services représentés dans la Commune ?

Votre mot de fin...